

Handicap

2018, l'année où Verdeil va entrer dans la vie des gens

La fondation active dans la pédagogie spécialisée fête ses 60 ans toute l'année avec l'extraordinaire visibilité que lui offre le dernier film de Fernand Melgar Vincent Maendly

Pour la Fondation Verdeil, qui dispense des cours aux élèves en situation de handicap mental, il y aura certainement un avant et un après-2018, année de ses 60 ans. Son site d'Yverdon, surnommé «L'école des Philosophes», a donné son titre au dernier documentaire de Fernand Melgar, lequel s'est immergé dix-huit mois dans une classe de cinq enfants débutant leur scolarité (*«24 heures de samedi»*). Ce film poignant, projeté en ouverture des Journées de Soleure la semaine dernière, va offrir à la fondation – et surtout au handicap de manière générale – une visibilité exceptionnelle.

Autant dire que Verdeil ne laissera pas filer une si belle occasion de mettre en avant ses élèves. Son directeur, Cédric Blanc, a rappelé jeudi devant la presse qu'une mission centrale de la fondation est de promouvoir ses 800 écoliers «dans leur village ou leur ville, dans leurs apprentissages et leurs loisirs, afin qu'ils se sentent à leur place dans la société». Et de poursuivre: «Souvent, les gens craignent les enfants en situation de handicap, car ils ont peur de ne pas être adéquats avec eux. C'est à nous de faire le pas et d'expliquer ce qu'ils vivent, ce que vivent leurs familles.»

Pour cela, plus de 80 événements rythmeront cet anniversaire à travers le canton jusqu'en décembre. Ateliers musicaux, visites dans des EMS, flashmobs, réalisation d'un court-métrage, échanges interclasses, rallies...



Fernand Melgar et le directeur de Verdeil Cédric Blanc ont étroitement collaboré. VANESSA CARDOSO



Cédric Blanc
Directeur de la Fondation Verdeil

L'organisation, indique Cédric Blanc. Leur présence permettra à ces jeunes qui n'ont pas l'habitude de faire du sport en station de vivre une journée unique. Le comité des Jeux olympiques de la jeunesse 2020 est partenaire de l'événement; il tiendra un stand et fera venir des athlètes. «Nous partageons de mêmes valeurs avec la Fondation Verdeil, commente Ian Logan, directeur général des JOJ 2020. Quand on parle de performance en olympisme, c'est bien de dépasser de soi qu'il s'agit.»

Quant au film de Fernand Melgar, il sera au cœur du jubilé du 18 mai au Casino de Montbenon à Lausanne, avec une projection réservée aux invités de la fondation. Avant cela, le docu devrait connaître la mise sur pied de projets locaux, dans un premier temps en marge des Jeux olympiques de la jeunesse.

Entrepreneurs appelés à soutenir les jeunes sportifs

Lausanne 2020
La Fondation Économie Sport et Jeunesse veut mobiliser les milieux économiques vaudois en marge des Jeux olympiques de la jeunesse

En 50 ans, les possibilités de se lancer dans une carrière de sauteur à skis ont fondu comme neige au soleil. «De 400 tremplins, on est passé à 10, en Suisse», relève Sylvain Freihold, médaillé des mondiaux de Trondheim en 1997. Le canton de Vaud n'est pas le plus mal loti: y subsistent quelques infrastructures – aux Diablerets ou à la vallée de Joux – permettant d'initier les enfants à ce sport. «Mais si un jeune Romand veut poursuivre au-delà de 15 ans, il doit se déplacer à Einsiedeln ou en France.»

Comment assurer l'avenir de ce sport «pratiqué depuis plus de 100 ans en Suisse»? Comment donner la possibilité aux jeunes de s'y frotter? Ces questions, le Combleur se les pose. Tout comme la Fondation Économie Sport et Jeunesse (ESJ), qui se fixe pour objectif de promouvoir le sport auprès des jeunes. Elle veut notamment contribuer à la mise sur pied de projets locaux, dans un premier temps en marge des Jeux olympiques de la jeunesse.

L'idée de Sylvain Freihold d'offrir un tremplin de saut mobile –

une structure aisément démontable de 4 m pour 30 000 à 50 000 fr. – a trouvé grâce auprès de la fondation. Elle l'a retenue parmi les premiers dossiers qu'elle envisage de soutenir. «Cette infrastructure rejoint les buts que nous nous fixons, à savoir un esprit de durabilité et un moyen de nous rapprocher des gens», salue Jacky Delapierre, vice-président d'ESJ.

Il est désormais possible de déposer des dossiers similaires sur le site Internet de la fondation. Chaque demande doit répondre au double objectif de promouvoir l'activité sportive et de bénéficier à la jeunesse. «Le but n'est pas de saupoudrer toutes les initiatives à coups de 1000 francs, précise toutefois Jacky Delapierre. Nous effectuerons un choix. Il ne s'agit par ailleurs pas d'un financement à 100% des projets retenus.»

Pour les financer, la fondation compte sur la générosité des entrepreneurs. «Nous avons activé notre réseau qui réunit 3500 entreprises dans ce but, précise Christian Paris, président de la fondation. Étant à la fois chef d'entreprise et sportif, il me semble nécessaire d'impliquer les milieux économiques dans l'organisation des JOJ.» Grâce notamment à l'implication du Centre Patronal, ESJ possède déjà une mise de départ de 70 000 fr. et se fixe pour mission de réunir 300 000 fr. **D.G.**

www.fondation-esj.ch

Avalanches Coût écologique des explosifs

Le Vert Olivier Epars s'interroge dans une interpellation sur les conséquences qu'auront sur la nature les explosifs déclenchés pour évacuer la neige. Il demande notamment au Conseil d'État s'il existe des quotas en matière de quantité d'explosifs projetés dans les pentes et si des alternatives sont à disposition. Le député, par ailleurs conservateur des Grangettes, craint que les substances ainsi déposées aient un effet sur l'air, l'eau, le sol et la faune. **L.B.S**

Canton Champs, vignes et animaux

Dès le 1er juillet 2018, la nouvelle Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) réunira les actuels Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI) et le Service des affaires vétérinaires, sous la direction de Frédéric Brand, actuel chef SAVI. Le vétérinaire cantonal y sera intégré, tandis que le chimiste cantonal sera rattaché au Service de la promotion économique et du commerce (SPECO). **C.CO.**

www.verdeil.ch

Santé

Une facture à 239 millions, le scénario de Maillard pour les soins dentaires

Le Conseil d'État a publié ses calculs avant la votation du 4 mars. La prime serait de 15 à 20 fr. par mois pour un salaire médian

Mathieu Signorelli

Combien coûterait une assurance obligatoire pour les soins dentaires? Et combien devraient payer les patients? C'est pour répondre à ces questions que Pierre-Yves Maillard s'est présenté jeudi aux médias, à un mois du vote sur l'initiative déposée par la gauche pour le remboursement des soins dentaires. Le ministre socialiste, lui-même partisan de l'initiative, répondait ainsi aux interpellations de trois députés de droite.

Quelle facture globale?
Première réponse: le coût global

avoisinerait 239 millions de francs, financés à parité par les employés et les employeurs, comme le veut l'initiative. Et non pas 330 millions, ce qui représente l'ensemble du marché des soins dentaires dans le canton de Vaud, comme le craint la coalition des opposants (dentistes, partis de droite et associations patronales).

«Une assurance sociale ne couvre jamais les frais de tout un marché de soins, rappelle Pierre-Yves Maillard. C'est le cas avec le marché de la santé en général, dont des parts sont couvertes par les assurances privées, par l'État et par les patients eux-mêmes.» Pour ce calcul, ses services se sont basés sur les frais remboursés actuellement par l'État aux bénéficiaires des régimes sociaux (revenu d'insertion, rente-point, prestations complémentaires).

Quelle prime mensuelle?

Pour Pierre-Yves Maillard, les réponses qu'il donne sont des pis-



«Une assurance sociale ne couvre jamais les frais de tout un marché de soins»

Pierre-Yves Maillard
Conseiller d'État en charge du Social et de la Santé

tes et le Grand Conseil pourra les modifier. Il table sur une prime mensuelle de 15 francs à 21 francs pour un employé qui touche le salaire brut médian vaudois de 5900 francs par mois. Idem pour son employeur. «Cela représente entre 0,5% et 0,7% du salaire, à parité entre employé et employeur», ajoute Pierre-Yves Maillard.

Mais il y a une inconnue. L'initiative précise que l'État couvre les frais des personnes qui ne cotisent pas à l'AVS. Dès lors, les soins d'un retraité qui a cotisé à l'AVS doivent-ils être pris en charge par l'assurance ou par l'État? Ce sera au Grand Conseil de trancher, d'où ces primes possibles.

Quelle franchise, quels soins?

Le scénario proposé par Pierre-Yves Maillard table sur une franchise de 100 francs pour les enfants et de 300 francs pour les adultes. «Il s'agit d'un pas vers la prévention», estime le conseiller d'État. Un dépistage et un détar-

trage annuels seraient néanmoins entièrement remboursés, ce qui représenterait une facture de 72,6 millions.

Les frais d'orthodontie ne seraient pris en charge que dans des cas bien précis, comme aujourd'hui pour les bénéficiaires des régimes sociaux: encombrement dentaire important, absence de canine définitive, décalage important entre la mâchoire inférieure et supérieure, etc.

Taxer les boissons sucrées?

Quant aux frais payés par l'État pour les bénéficiaires des régimes sociaux, ils devraient passer de 30 à 60 millions de francs. Mais pas à 100 millions, comme le craignent les opposants.

Et si la droite trouve que tout cela coûte trop cher, elle peut «recupérer la taxe sur les boissons sucrées», selon les termes de Pierre-Yves Maillard. L'an dernier, le parlement a en effet mis sur pause ses travaux sur la loi sur la santé bucco-dentaire avec une

taxe de 30 centimes par litre. «Il faudra bien que le Grand Conseil traite cette loi, soit en nous la renvoyant, soit en la retravaillant», ajoute le ministre, certain qu'il ne la lâchera pas, même si les Vaudois refusent l'initiative.

«Assurance trompeuse»

La coalition des opposants à l'initiative n'a pas tardé à réagir jeudi. Elle souligne que le Conseil d'État fait preuve de «responsabilité financière». Et que ses réponses «conforment» qu'une telle assurance dentaire serait «trompeuse», notamment avec une franchise de 800 francs pour une famille avec deux enfants.

«Ces réponses me confortent dans l'idée d'une usine à gaz, quel que soit le scénario», ajoute la Vert libérale Claire Richard, auteur de l'une des trois interpellations parlementaires. «Tout ça est compliqué. On ne peut pas mettre en place une politique publique en ne sachant pas si les gens vont l'utiliser ou non.»

Deux Broyards à la tête d'un trafic de crystal meth

Drogue
La police fribourgeoise a mis fin à un réseau de vente de méthamphétamine

C'est une histoire digne de la célèbre série *Breaking Bad*. Deux ressortissants portugais domiciliés dans la Broye vaudoise, à Corcelles-près-Payerne, un homme de 40 ans et une femme de 24 ans, inondaient la Suisse romande de méthamphétamine, drogue connue pour ses effets stimulants et euphorisants. On estime que 30 kilos de cette substance, qui se trouve sous forme de pilules, majoritairement en provenance de Thaïlande, ou de crystal meth (la drogue peut alors atteindre un taux de pureté de 100%), sont consommés annuellement en Suisse.

Mais ce n'est pas la seule drogue que vendaient les deux Broyards: au total, le binôme a été mis en cause pour le trafic d'environ 300 grammes de cocaïne, 2 kilos d'amphétamine, 10 000 pilules d'ecstasy et de près de 500 grammes de crystal.

Anthony Monney, porte-parole de la police cantonale fribourgeoise, fait savoir que «le trafic touchait essentiellement les cantons de Fribourg, de Vaud et de Genève, et qu'il avait quelques ramifications en Suisse romande».

Les forces de l'ordre fribourgeoises avaient remarqué début 2017 que ce trafic de drogue irriguait la Suisse romande depuis

2015. Bien décidées à s'attaquer à la problématique de la méthamphétamine, elles avaient mis en place une force opérationnelle supervisée par le Ministère public.

Et ce travail a payé. Entre les mois d'août et d'octobre 2017, environ 60 personnes ont été interpellées, entendues et dénoncées pour des infractions en matière de stupéfiants, à savoir la possession, la consommation ou le trafic de méthamphétamine, rapporte la police cantonale fribourgeoise dans un communiqué. «Sept d'entre elles – dont fait partie l'un des deux Broyards – sont fortement suspectées d'avoir commis des infractions graves à la loi sur les stupéfiants, poursuivent les forces de l'ordre. Soit des infractions passibles d'une peine privative de liberté minimale d'un an.» Il s'agit de deux femmes, de nationalité suisse et portugaise, ainsi que de cinq hommes suisses, tous âgés entre 24 et 39 ans.

De plus, trois Suisses âgés de 31 à 38 ans, deux hommes et une femme, ont été interpellés. Ils ont été mis en cause pour la vente et la consommation d'environ 20 000 pilules thaïes et plus de 2700 de crystal meth. Les perquisitions ont permis la saisie de 2700 de ces pilules ainsi que de 100 grammes de crystal meth. La valeur globale des stupéfiants concernés par ce trafic s'élève à plusieurs centaines de milliers de francs.

Antoine Hürlimann

La grève de l'ATS suivie et soutenue à Lausanne

Presse
Au 3^e jour de débrayage, l'Agence Télégraphique Suisse protestait à la Sallaz

Plus de 150 personnes se sont rassemblées jeudi à la Sallaz, au pied des locaux de la RTS, en solidarité avec le mouvement de grève initié cette semaine par les journalistes de l'Agence Télégraphique Suisse (ATS), sous le coup d'un plan de restructuration drastique. Aux côtés des grévistes, des syndicats et de sympathisants, des politiciens de tout bord sont venus s'exprimer à l'image des conseillers nationaux Ada Marra (socialiste), Olivier Feller (PLR), Claude Bégli (PDC), le président des Verts vaudois Alberto Mocchi ainsi que le président de Vaud Libre et municipal à Vevey, Jérôme Christen, lui-même ancien de l'ATS.

Ils ont adressé des mots d'encouragement et de soutien aux grévistes en martelant leur attachement à ce canal d'information actuel destinée à nourrir une large frange des médias suisses.

Toutes les rubriques de l'ATS, qui produisent dans trois langues nationales, débraient pour protester contre la brutalité des mesures d'économie annoncées le 8 janvier: 35 à 40 postes (équivalents plein-temps) seraient supprimés sur un total de 180 (plus de 20% de l'effectif). **F.W.D.M.**

PUBLICITÉ

Valables vendredi et samedi

SENSATIONS DU WEEK-END

Filet mignon d'agneau Denner
Australie/Nouvelle-Zélande/Grande-Bretagne/Irlande, env. 400 g, les 100 g

40%
2.99 au lieu de 4.99*

Lait Denner
• Lait drink, 2,5% de matière grasse
• Lait entier, 3,5% de matière grasse
Pasteurisation haute, Tetra Pak, 1 litre

20%
-.95 au lieu de 1.20

Legón Premium
2014, D.O. Ribera del Duero, Espagne, 75 cl

50%
12.50 au lieu de 25.-

Vogue Superslims
• Bleue
• Lilas
• Menthe
Box, 10 x 20 cigarettes

- 8 fr.
82.- au lieu de 90.-*

Un pour tous DENNER

*Comparaison concurrentielle
Actions valables le vendredi 2 et le samedi 3 février 2018 / jusqu'à épuisement des stocks / sous réserve d'erreurs d'impression ou de composition / abonnez-vous maintenant: denner.ch/newletter

PUBLICITÉ

QUE FONT 160'510 PERSONNES EN SUISSE CHAQUE JOUR?

VCX Contrôle qualité

